

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2015-026 DU 29 JANVIER 2015

portant nomination du Président et des membres
du Conseil d'Administration du Centre d'Etudes,
de Recherches et de Formation Forestières
(CERF).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 93-032 du 02 juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** décret n°2014- 564 du 1^{er} octobre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n°2007-493 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature ;
- Vu** le décret 2010-639 du 31 décembre 2010 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation Forestières (CERF) ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Environnement, Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 novembre 2014,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Les personnes ci-après désignées, autorité ou représentantes des structures énoncées par l'article 8 du décret n° 2010-639 du 31 décembre 2010, sont nommées membres du Conseil d'Administration du Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation Forestières (CERF).

Il s'agit de :

Président : Monsieur le Conseiller à la Gestion des Ressources Naturelles et Forestières, Représentant du Ministre de l'Environnement, Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières ;

Membres :

- Monsieur GANGLO Cossi Jean**, représentant du Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Monsieur POFAGI Mathias**, représentant du Ministre du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective ;
- Monsieur ALLAGBIN Gabriel**, représentant du Ministre de l'Economie, des Finances et des Programme de dénationalisation ;
- Monsieur AKAKPO René Mathias**, représentant du Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes ;
- Monsieur DOSSOU Toundé Siméon**, représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Monsieur TONI O. Emmanuel**, représentant du Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles ;
- Monsieur GNANGLE Césaire Paul**, Directeur Général de l'Environnement ;
- Monsieur DAVAKAN Didier**, représentant du Personnel du Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation Forestières (CERF).

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 29 janvier 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique,

François Adebayo ABIOLA

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et des Programmes de
dénationalisation,

Le Ministre de l'Environnement, Chargé
de la Gestion des Changements
Climatiques, du Reboisement et de la
Protection des Ressources Naturelles,

Komi KOUTCHE

Raphaël EDOU

AMPLIATIONS : PR 06 AN 4 CC 02 CS 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECESRS 2 MEFPD 2 MECGCCRPRNF 2
AUTRES MINISTÈRES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-
INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JORB 1.